

Animé par :



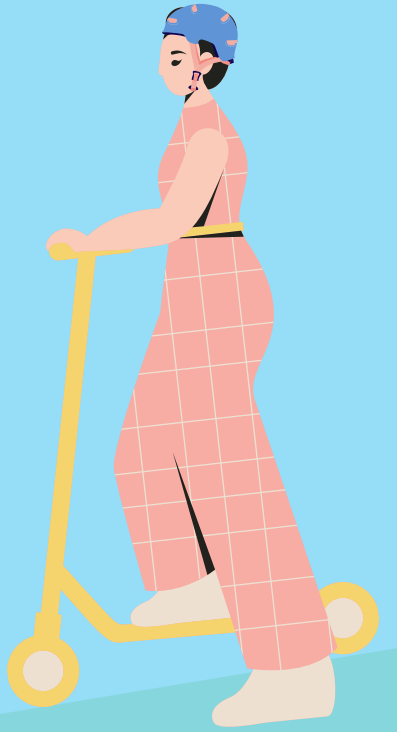
en savoir plus

CHALLENGE DE

L'écomobilité

3^e édition

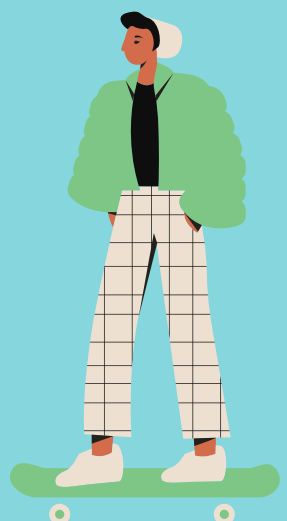
DES COLLÈGES



Communiqué de presse

ecomobilite.org

Du 13 au 18
mai 2024



Soutenu par :



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



CHALLENGE RÉGIONAL DE L'ÉCOMOBILITÉ DES COLLÈGES

3^{ème} édition, du 13 au 18 mai 2024

Les inscriptions pour la 2^{ème} édition du Challenge Ecomobilité des collèges sont ouvertes depuis le début septembre 2023 ! Organisée par le Crem (Centre ressource en écomobilité), co-animée par Droit au vélo - ADAV et En Savoir plus, cette opération écomobile concerne tous les collèges de la région qui souhaitent sensibiliser les élèves et leur famille. Du 13 au 18 mai 2024, le challenge offre la possibilité à ces collèges de participer au développement de l'écomobilité.

Les collèges ont jusqu'au 3 mai 2024 pour s'inscrire.

Directement lié aux questions de santé et d'environnement, le challenge promeut l'utilisation des modes de déplacement doux pour effectuer le trajet domicile - collège. L'opération incite à modifier les comportements citoyens de manière durable afin de mieux vivre au quotidien, de préserver la santé des élèves et l'environnement.

Les élèves et le personnel des collèges peuvent participer à ce challenge inter-établissement et inter-classes au sein du même établissement.

7 défis sont à remporter :

- La classe / le collège / le groupe de personnel la / le plus écomobile (le nombre le plus élevé de personnes (selon la catégorie) venus au collège en mode de transport doux sera désignée comme le groupe le plus écomobile).
- La classe / le collège / le groupe de personnel ayant fourni le plus bel effort écomobile (la plus belle progression écomobile sera désignée comme le groupe ayant fourni le plus bel effort écomobile)
- Les défis des animations :
 - Catégorie du "challenge vivant" : au collège ayant réalisé le plus d'animations sur la semaine du challenge.
 - Catégorie de l'animation la plus originale.
 - Coup de cœur du jury.

L'organisation de ce challenge s'appuie sur la participation des écodélégués, relais entre les élèves et le référent challenge de l'établissement participant.

Les résultats seront révélés début juin 2024 et mis en ligne sur le site [ecomobilite.org](https://www.ecomobilite.org). Les collèges gagnants se verront remettre les trophée de l'écomobilité ! Les classes gagnantes des collèges se verront remettre des diplômes. Les collectivités peuvent également récompenser les meilleures classes et/ou collèges de leur territoire.

La première édition a déjà été un succès, puisque 46 collèges, 400 classes, plus de 8 500 élèves et 260 membres du personnel des collèges ont participé au challenge. Plus de 100 animations sur le thème de l'écomobilité ont été organisées par les établissements à destination des élèves et du personnel ! La deuxième édition a elle aussi été un succès, 60 collèges ont participé.

PARTENAIRES ET MISSION PDES :

Cette opération est soutenue par l'Ademe, la DREAL Hauts-de-France, l'Académie de Lille et le département du Nord dans le cadre de la mission PDES – Plan de déplacement des établissements scolaires - en cours de déploiement sur le territoire du Nord et du Pas-de-Calais.

Le CREM a pour mission d'accompagner et d'apporter expertise et ressources en matière d'écomobilité auprès des établissements scolaires, collectivités, des associations, des particuliers et tout type de porteur de projet.

Infos, outils, ressources, inscriptions et résultats sur le site : <https://www.ecomobilite.org/Challenge-de-l-ecomobilite-des-colleges-2eme-edition-2023>